

**COMMUNE DE SOUVIGNY**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du 12 juillet 2021**

Date de la séance : 12 juillet 2021  
Date de la convocation : 6 juillet 2021  
Conseillers en exercice : 19  
Date d'affichage 29 juin 2021  
Présents : 16  
Votants : 18

Le douze juillet deux mil vingt-et-un, vingt heures, le conseil municipal de la Commune de SOUVIGNY régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente route de Moulins (respect des mesures sanitaires COVID-19), en session ordinaire publique et au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Michel BARBARIN, Maire.

Etaient présents :

BARBARIN Michel, VAGNE Michèle, PETIT Jean-Paul, BIDAUT Nathalie, LACARIN Daniel, GUILLAUMIN Clément, DESPHELIPON Jocelyne, RONDEPIERRE Vincent, MÉRITET Nelly, BONNEAU Hugues, VERNAUDON Céline, FERNANDES LERO Armanda, DEPOORTER Véronique, ALBUCHER Jean-Claude, LABONNE Erika, POMMIER Nelly.

Etaient absents et excusés :

CHÉRION Éric

LOPEZ Nicolas a donné procuration à FERNANDES LERO Armanda

MAREMBERT Jean-Claude a donné procuration à ALBUCHER Jean-Claude

Conformément aux dispositions de l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Erika LABONNE a été désignée secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance du 12 avril 2021 à l'unanimité des membres présents,

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité des membres présents,

Lecture des décisions du Maire :

**Décision n°2021/003 – portant actualisation des tarifs de la régie de recettes du musée**

Le Maire,

Vu la délibération du conseil municipal n°2020-046 accordant délégation au maire pour fixer

le tarif de la régie de recettes du musée.

Considérant qu'il convient d'actualiser et de compléter le tarif de la régie de recettes du musée.

## DECIDE

ARTICLE 1ER : Le tarif de la régie de recettes du musée est modifié comme il suit à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021.

### TARIF RÉGIE MUNICIPAL MUSÉE ET JARDIN AVRIL 2021

<b>ENTRÉES</b>							<b>TARIFS</b>
<b>INDIVIDUELLES</b>							
Bi1	MUSÉE					€4,00	
Bi2	ÉGLISE					€5,00	
Bi3	SITE					€7,00	
Bi4	SALON					€2,00	
Bi5	ÉTUDIANT MUSÉE					€2,00	
Bi6	ÉTUDIANT ÉGLISE					€2,00	
Bi7	ÉTUDIANT SITE					€3,00	
Bi8	JARDINS					€1,00	
Bi9	PASS ALLEN					€2,00	
Bi10	PLACE JMA MUSÉE					€3,00	
Bi12	PÈLERINAGE					€2,00	
Bi11	PASS OT					€3,50	
Bi12	JEMA					€2,00	
Bi13	PRÉFECTURE					€2,00	
Bi14	ROUTARD					€2,00	
Bi15	PASS OT SUPPLEMENT VISITE					€2,50	
<b>GROUPE</b>							
Bg1	MUSÉE					€3,50	
Bg2	ÉGLISE					€3,50	
Bg3	SITE					€5,00	
Bg4	SCOLAIRE MUSÉE					€2,00	
Bg5	SCOLAIRE ÉGLISE					€2,00	
Bg6	SCOLAIRE SITE					€4,00	
Bg7	GOÛTER RENAISSANCE					€10,50	
Bg8	GOUTER JARDIN					€10,50	
Bg9							
Bg10							
<b>ATELIERS</b>							
Ba1	ATELIERS					€3,50	
Ba3	INDIVIDUELS					€7,00	
Ba4	ATELIER DEMI-JOURNÉE					€6,50	
Ba5	ATELIER JOURNÉE					€10,00	
Ba6	ATELIER COMMUNAGGLO					€6,00	
<b>SALON - EXPO</b>							
Bc6	SALON EXPOSANTS					€15,00	
Bc7	EXPOSITION ITINÉRANTE					€200,00	
Bc8	CHEQUE LOISIRS					€5,00	
Bc9							
Bc10							
Bc11							
Bc12							
Bc13							
Bc14							
<b>BOUTIQUE</b>							

	CARTERIE					
Cp1	Carte postale série 1					€0,60
Cp2	Carte postale série2					€0,80
Cp5	Carte maquette					€0,80
Cp6	Signet sites clunisiens					€0,80
Cp7	Enveloppe pré-timbrée					€0,85
C6	Marque-page enluminé					€2,50
Cp8	Carte 3D					€5,50
Cp9	Signet vitrail					€0,80
Cp10						
Cp11						
Cp12						
Cp13						
Cp14						
Cp15						
Cp16						
Cp17						
Cp18						
	AFFICHES					
Af1	Affiche					€1,00
Af2	Poster					€3,20
Af3	Généalogie					€2,00
Af4	ODEUM - Poster					€10,00
Af5						
Af6						
Af7						
Af8						
Af9						
Af10						
Af11						
Af12						
Af13						
Af14						
	LIVRES TOURISME					
Lto1	Auvergne collection 1					€22,00
Lto2	L'Auvergne à du goût					€32,00
Lto3	Voyages insolites					€29,00
Lto4	Confréries d'Auvergne					€29,00
Lto5	Ombres et lumières					€15,00
Lto6	Le Routard					€4,90
Lto7	Parcours et regards					€3,00
Lto8						
Lto9						
Lto10						
Lto11						
Lto12						
Lto13						
Lto14						
Lto15						
	LIVRES GUIDES					
Lgu1	Topoguide					€5,00
Lgu2	GISSEROT - Memento cathédrales					€2,00
Lgu3	GISSEROT - Memento romane					€2,00
Lgu4	GISSEROT - Memento gothique					€2,00
Lgu5	DEBAISIEUX - L'essentiel Allier Bourbonnais					€4,00
Lgu6	DEBAISIEUX - L'essentiel art roman					€4,00
Lgu7	DEBAISIEUX - L'essentiel fleurs sauvages					€4,00
Lgu8	DEBAISIEUX - L'essentiel fromages et vins					€4,00

Lgu9	Pour les nuls, histoire de France					€22,95
Lgu10	Pour les nuls, histoire de l'art					€22,95
Lgu11	Pour les nuls, Moyen-âge					€22,90
Lgu12	Principes et éléments d'architecture					€16,00
Lgu13	GISSEROT - Contes Moyen-âge					€5,00
Lgu14	GISSEROT - Belles chansons de France					€12,00
Lgu15	GISSEROT - Confitures, gelées et marmelade					€5,00
Lgu16	GISSEROT - Recettes du Moyen-âge					€5,00
Lgu17	GISSEROT - Bien connaître généalogie des rois					€5,00
Lgu18	GISSEROT - Généalogie complètes rois					€2,00
Lgu19	GISSEROT - Memento Papes					€2,00
Lgu20	GISSEROT - Le château fort					€5,00
Lgu21	GISSEROT - La chevalerie					€5,00
Lgu22	GISSEROT - Chronologie du Moyen-âge					€5,00
Lgu23	GISSEROT - Le Moyen-âge					€5,00
Lgu24	GISSEROT - Dictionnaire architecture					€5,00
Lgu25	GISSEROT - Reconnaître les saints					€12,00
Lgu26	GISSEROT - Reconnaître les styles					€5,00
Lgu27	DEBAISIEUX - Vierges romanes					€7,50
Lgu28	DEBAISIEUX - Recettes de nos grands-mères					€8,00
Lgu29	DEBAISIEUX - Si les fleurs m'étaient comptées					€8,00
Lgu30	DEBAISIEUX - Traditions de nos campagnes					€8,00
Lgu31	DEBAISIEUX - L'Auvergne en 100 questions					€8,00
Lgu32	DEBAISIEUX - Vieux métiers, tout un art					€8,00
Lgu33	GISSEROT - Dictionnaire ornements					€10,00
Lgu34	GISSEROT - Mémo architecture romane					€3,00
Lgu35	GISSEROT - Architecture romane					€5,00
Lgu36	GISSEROT - Architecture gothique					€5,00
Lgu37	GISSEROT - Mémo les saints					€3,00
Lgu38	GISSEROT - Les recettes pour pique-niques					€2,00
Lgu39	GISSEROT - Les recettes de crêpes					€5,00
Lgu40	GISSEROT - Les recettes au miel					€5,00
Lgu41	GISSEROT - Les recettes de verrines					€5,00
Lgu42	GISSEROT - Les recettes des soufflés et gratins					€3,00
Lgu43	GISSEROT - Les recettes de Vikings					€3,00
Lgu44	GISSEROT - Recettes de biscuits					€5,00
Lgu45	GISSEROT - Recettes à l'huile d'olive					€5,00
Lgu46	GISSEROT - Les recettes aux noix					€5,00
Lgu47	GISSEROT - Les desserts aux pommes					€5,00
Lgu48	GISSEROT - Memento châteaux forts					€2,00
Lgu49	GISSEROT - Mémo l'architecture gothique					€2,80
Lgu50	GISSEROT - Memento mythologie					€2,00
Lgu51	GISSEROT - Vivre en ville au Moyen-âge					€9,00
Lgu52	GISSEROT - La Chevalerie					€10,00
Lgu53	GISSEROT - La femme au Moyen-âge					€5,00
Lgu54	GISSEROT - Mémo thèmes Bible					€3,00
Lgu55	GISSEROT - Mémo L'architecture romane					€3,00
Lgu56	GISSEROT - La guerre de Cent Ans					€5,00
Lgu57	GISSEROT - Églises, abbayes et cathédrales					€5,00
Lgu58	GISSEROT - S'habiller au Moyen-âge					€5,00
Lgu59	GISSEROT - Mémo Saints et leurs attributs					€3,00
Lgu60	GISSEROT - Mémo la Préhistoire					€2,80
Lgu61	DIOCÈSE - Guide Sanctuaire					€3,00
Lgu62	GISSEROT - Mémo les abbayes bénédictines					€2,80
Lgu63	GISSEROT - Mémo les Cathares					€2,80
Lgu64	GISSEROT - Mémo les symboles					€3,00
Lgu65	GISSEROT - Mémo l'art Gaulois					€2,80
Lgu66	GISSEROT - Mémo les châteaux-forts					€3,00
Lgu67	GISSEROT - Mémo les abbayes Cisterciennes					€2,80
Lgu68	GISSEROT - Mémo Histoire de France					€3,00

Lgu69	GISSEROT - Mémo petite chronologie de l'histoire					€3,00
Lgu70	GISSEROT - Mémo l'architecture					€2,80
Lgu71	GISSEROT - Mémo le second Empire					€2,80
Lgu72	GISSEROT - Pèlerinages au Moyen-âge					€5,00
Lgu73	GISSEROT - La mort au Moyen-âge					€5,00
Lgu74	GISSEROT - La fin du monde au Moyen-âge					€5,00
Lgu75	GISSEROT - Les Templiers					€5,00
Lgu76	GISSEROT - Chronologie peinture					€3,00
Lgu77	GISSEROT - Les cathédrales					€5,00
Lgu78	GISSEROT - Les croisades					€5,00
Lgu79	GISSEROT - Chronologie histoire France					€5,00
Lgu80	GISSEROT - Styles architectures mobilier					€5,00
Lgu81	GISSEROT - Mémo tous les rois de France					€3,00
Lgu82	GISSEROT - Sexualités au Moyen-âge					€5,00
Lgu83	GISSEROT - Métiers Moyen-âge					€5,00
Lgu84	Debaisieux - L'essentiel champi					€4,00
Lgu85	Debaisieux - L'essentiel oiseaux					€4,00
Lgu86	Debaisieux - Vaches terroirs					€8,00
Lgu87	Debaisieux - Oiseaux jardins					€8,00
Lgu88	Debaisieux - Anes					€8,00
Lgu89	Debaisieux - Abeilles					€8,00
Lgu90	Debaisieux - Animaux fermes					€8,00
Lgu91	Debaisieux - Délices fruités					€8,00
Lgu92	GISSEROT - Dictionnaire des symboles					€8,00
Lgu93	GISSEROT - Reconnaître styles architecture					€5,00
Lgu94	GISSEROT - Mémo Bénédictins					€3,00
Lgu95	GISSEROT - Mémo Mythologie gréco-romaine					€2,80
Lgu96	GISSEROT - Dictionnaire architecture					€5,00
Lgu97	GISSEROT - 100 dates de l'histoire 25x28					€15,00
Lgu98	GISSEROT - Histoire de France					€9,90
Lgu99	GISSEROT - Généalogie rois & histoire					€5,00
Lg100	GISSEROT - Mémo toutes les reines					€3,00
Lg101	GISSEROT - Mémo Louis XIV					€2,80
Lg102	GISSEROT - Mémo 14-18					€3,00
Lg103	GISSEROT - Soldat français 14-18					€5,00
Lg104	GISSEROT - Guerre 39-45					€3,00
Lg105	GISSEROT - Dictionnaire Moyen-âge					€12,00
Lg106						
Lg107	GISSEROT - Crimes horribles Moyen-âge					€5,00
Lg108	GISSEROT - La guerre Moyen-âge					€5,00
Lg109	GISSEROT - Croyances populaires Moyen-âge					€5,00
Lg110	Debaisieux- Les papillons					€12,50
Lg111						
Lg112						
Lg113						
Lg114						
Lg115						
Lg116						
Lg117						
	LIVRES					
L1	Moines, sires et ducs					€26,00
L2	La fin du Moyen-âge et le "Bon duc"					€8,00
L3	Bourbonnais 03					€37,90
L4	Les Bourbons avant Henri IV					€28,00
L5	Les Bourbons et la religion					€22,00
L6	Charles III					€20,00
L7	Sires & dames de Bourbon					€22,00
L8	Maisons souveraines					€27,00
L9	Ducs de Bourbonnais et d'Auvergne					€24,00

L10	Le Cardinal Charles II					€22,00
L11	Pierre II					€24,00
L12	L'épopée de Compostelle					€15,00
L13	ODEUM - Sculpteurs au Moyen-âge					€15,00
L14	ODEUM - Bâisseurs au Moyen-âge					€15,00
L15	ODEUM - Château fort du Moyen-âge					€15,00
L16	ODEUM - Chronologie Abbayes					€27,00
L17	Arrêt sur image - Cluny/Citeaux					€6,00
L18	Les ordres bénédictins					€17,00
L19	MSM - Art roman					€29,00
L20	MSM - Cluny					€18,00
L21	MSM - Les chemins de St Jacques					€19,00
L22	MSM - Les Cisterciens					€19,00
L23	MSM - La Bourgogne					€24,95
L24	Archi - La femme à l'époque romane					€21,00
L25	Archi - Peintures murales					€20,00
L26	Archi - Vierges à l'époque romane					€16,00
L27	Archi - Vitrail roman					€24,00
L28	Archi - Sanctuaires et chevets					€18,30
L29	Archi - Europe romane					€20,00
L30	Archi - Souvigny					€30,00
L31	Archi - L'ornement à l'époque romane					€21,00
L32	Archi - Ville et campagnes					€21,00
L33	Archi - Couleurs et lumière					€30,00
L34	Allier généalogie - Les verreries					€20,00
L35	Allier géné - Abbayes et monastères					€20,00
L36	Allier généalogie - Les châteaux forts					€17,00
L37	Allier généalogie - Canton de Souvigny					€12,00
L38	Vie du bienheureux					€19,00
L39	Bourbon l'Archambault					€29,00
L40	Sites clunisiens en Europe					€18,00
L41	Agriculture en Bourbonnais					€45,00
L42	Souvenirs Émile Mâle					€45,00
L43	Chartes de Franchise					€29,00
L44	Les ducs de Bourbon - Leguai					€-
L45	Anne de Beaujeu - Cluzel					€23,00
L46	Debaisieux - Bourbonnais Velay					€16,50
L47	Debaisieux - Recettes traditionnelles					€9,90
L48	Debaisieux - Trésors de l'Auvergne					€18,50
L49	Debaisieux - Vierges romanes					€36,00
L50	Odeum - Chroniques de l'An Mil					€15,00
L51	Odeum - Gastronomie du Moyen-âge					€15,00
L52	Odeum - La pharmacie des moines					€15,00
L53	Édition du patrimoine - Architecture					€46,00
L54	Édition du patrimoine - Jardins					€76,00
L55	Édition du patrimoine - Sculpture					€76,00
L56	Les chapelets, objets de culte					€39,00
L57	Mémoire d'Allier "Le bocage"					€29,90
L58	Le bocage bourbonnais					€29,00
L59	Souvigny, la priorale et le prieuré					€19,00
L60	Chronologie - Les souverains de France					€27,00
L61	Chronologie - Guerre de Cent Ans					€27,00
L62	Chronologie - La chrétienté					€27,00
L63	Chronologie - Art					€27,00
L64	Chronologie - Papauté					€27,00
L65	La maison Dieu					€12,00
L66	Une histoire symbolique du Moyen-âge					€10,00
L67	Guédélon					€5,00
L68	Les grands imagiers					€60,00
L69	Grands livre des saints					€86,00

L70	Auvergne, Bourbonnais, Forez					€68,50
L71	L'abbaye de saint Menoux					€20,00
L72	ODEUM - Fresques du Moyen-âge					€16,00
L73	L'orgue francophone					€20,00
L74	Saint Mayeul et son temps					€18,00
L75	Encyclopédie la Grande Guerre					€26,00
L76	Louis II - Tome 1					€35,00
L77	Louis II - Tome 2					€35,00
L78	LACME - Rêves brisés					€25,00
L79	DEBAISIEUX - Croyances, superstitions					€16,50
L80	Reidroco					€25,00
L81	Jean Sèque					€68,00
L82	La guerre des cartes postales					€19,95
L83	mandalas, vitraux					€8,00
L84	Ouvriers des cathédrales					€35,50
L85	Bâtisseurs des cathédrales					€12,20
L86	Moyen-âge - Émile mâle					€7,00
L87	Société chevaleresque					€8,20
L88	Hors série 14-18					€19,90
L89	Archi - Le chapiteau					€20,00
L90	Archi - l'habitation					€17,00
L91	Archi - Eau et nourriture					€20,00
L92	Debaisieux - Nos oiseaux					€13,50
L93	Debaisieux - Nos champignons					€15,50
L94	La vie quotidienne des bourbonnais					€5,00
L95	Debaisieux - 60 recettes Auvergne					€6,00
L96	Au bonheur des dames					€4,50
L97	GISSEROT - Henri IV					€6,00
L98	GISSEROT - Louis XIV					€8,00
L99	GISSEROT - Les châteaux forts					€10,00
L100	GISSEROT - Les abbayes bénédictines					€10,00
L101	AUBERTIN - Livres autisme					€26,00
L102	CHABROL - Livrets enluminés					€13,00
L103	Heurs et malheurs d'un prieuré...					€18,00
L104	Les sarcophages					€18,00
L105	L'œuvre vitrail					€39,00
L106	De lumière et d'ombre					€19,50
L107	Patience de la main					€12,00
L108	AUBERTIN - Ducal Combat					€15,00
L109	ODEUM - Chronologie Napoléon					€27,00
L110	ODEUM - Chronologie 1805					€27,00
L111	ODEUM - Chronologie croisades					€27,00
L112	ODEUM - Chronologie Chevalerie					€27,00
L113	Diocèse - Odilon					€12,00
L114	Debaisieux - Clin d'œil					€30,00
L115	Debaisieux - Dictons					€16,50
L116	Debaisieux - Expressions					€16,50
L117	Les Bourbon Parme					€22,00
L118	GISSEROT - Cluny					€5,00
L119	ODEUM - Les calendriers de la Gaule					€12,00
L120	ODEUM - L'astrologier en Gaule					€12,00
L121	ODEUM - Strabon Description Gaule					€13,00
L122	ODEUM - Plutarque Les Gaulois					€13,00
L123	ODEUM - Mœurs coutumes Gaulois					€13,00
L124	ODEUM - Tome 1 Histoire de la Gaule					€14,00
L125	ODEUM - Tome 2 Histoire de la Gaule					€12,00
L126	Eclats et reliefs					€30,00
L127	Présences romanes					€23,00
L128	La fabrique d'une province					€36,00
L129	François 1er – Connétable					€14,50

L130	Guide Vert					€14,90
L131	GRAHCA n°11					€18,00
L132	GRAHCA n°12					€16,00
L133						€-
L134						€-
L135						€-
L136						€-
L137						€-
L138						€-
L139						€-
L140						€-
	LIVRES ENFANTS					
Lenf1	GISSEROT - 101 dates de l'histoire de France					€5,00
Lenf2	La vie au Moyen-âge					€10,50
Lenf3	Les châteaux forts					€2,80
Len4	Les ducs de Bourbon, quelle histoire...					€4,50
Len5	Héraldique et blasons					€2,80
Len6	Lisa, enfant du Moyen-âge					€6,95
Len7	Frédéric, enfant du Moyen-âge					€6,95
Len8	GISSEROT - Je m'amuse avec les princesses					€2,00
Len9	Habille - La première guerre					€10,00
Len10	Journal d'un Poilu					€16,95
Len11	GISSEROT - Je m'amuse avec les châteaux					€2,00
Len12	Fan de mode					€9,95
Len13	Mes princesses de la mode					€3,95
Len14	100% stickers					€9,50
Len15	Mon carnet de mode					€12,50
Len16	Lola fée des sucettes					€6,95
Len17	Lilou fée des p'tits gâteaux					€6,95
Len18	Mon livre de mode					€8,95
Len19	Lulu					€5,90
Len20	ODEUM - Coloriage Mosaïque					€12,00
Len21	Je m'amuse avec les Gallo-Romains					€2,00
Len22	Je m'amuse avec les insectes					€2,00
Len23	Je m'amuse avec les bateaux					€2,00
Len24	Je m'amuse avec les fées					€2,00
Len25	Je m'amuse avec la Préhistoire					€2,00
Len26	Coloriage Préhistoire					€4,00
Len27	Coloriages châteaux forts					€3,80
Len28	Coloriages histoire de France					€2,00
Len29	Les princesses au Moyen-âge					€3,00
Len30	Histoire de France					€3,00
Len31	L'homme dans la Préhistoire					€3,00
Len32	Ville au Moyen-âge					€3,00
Len33	Les Gaulois					€3,00
Len34	Un mousse au temps des voiliers					€2,80
Len35	La Renaissance					€2,80
Len36	Le chevalier au Moyen-âge					€3,00
Len37	Je visite un monument					€8,00
Len38	Debaisieux - Marguerite					€6,50
Len39	GISSEROT - Loup et le Mystère					€3,00
Len40	ODEUM Trafic d'armes à Argentomagus					€10,00
Len41	ODEUM - Coloriage Renaissance					€12,00
Len42	GISSEROT - Aventure humanité chevaliers					€4,50
Len43	GISSEROT - Aventure humanité Moyen-âge					€5,00
Len44	GISSEROT - Je m'amuse chevaliers					€2,00
Len45	GISSEROT - Je m'amuse Environnement					€2,00
Len46	GISSEROT - Je m'amuse ferme					€2,00
Len47						

Len48						
Len49						
Len50						
Len51						
Len52						
Len53						
Len54						
Len55						
Len56						
Len57						
Len58						
Len59						
Len60						
	LIVRES JARDIN					
Ljar1	Grand livre des légumes oubliés					€28,50
Lj1	GISSEROT - Mémo les plantes remèdes de...					€3,00
Ljar2	Le traité Rustica du potager					€32,00
Lj2	GISSEROT - Mémo les vins de Bourgogne					€2,80
Ljar3	Le traité Rustica du jardin					€32,00
Lj3	GISSEROT - Mémo les vins de France					€3,00
Ljar4	GISSEROT - Les plantes aromatiques					€5,00
Lj4	GISSEROT - Mémo comment fait-on le vin ?					€3,00
Lja5	Mon carré potager					€15,00
Lj5	GISSEROT - Mémo reconnaître les arbres					€3,00
Lja6	La nature comestible					€21,30
Lj6	GISSEROT - Mémo la beauté par les plantes					€2,80
Lja7	Les courges					€25,50
Lj7	GISSEROT - Mémo les vieux remèdes naturels					€3,00
Lja8	GISSEROT - Cuisiner les légumes oubliés					€5,00
Lj8	GISSEROT - Mémo 22 fleurs					€3,00
Lj9	DEBAISIEUX - Plantes comestibles					€16,50
Lj10	DEBAISIEUX - Fleurs sauvages					€16,50
Lj11	DEBAISIEUX - Plantes médicinales					€12,50
Lj12	12 mois jardinage					€14,90
Lj13	Des plantes sauvages					€19,95
Lj14	GISSEROT - 12 mois pour jardiner					€3,00
Lj15	GISSEROT - Les rapaces					€3,00
Lj16	GISSEROT - Les plantes toxiques					€5,00
Lj17	GISSEROT - Mémo les plantes toxiques					€3,00
Lj18	GISSEROT - Mémo les oiseaux rapaces					€3,00
Lj19	GISSEROT - Mémo dictionnaire des oiseaux de...					€3,00
Lj20	GISSEROT - Mémo les champignons					€3,00
Lj21	GISSEROT - Mémo les papillons					€3,00
Lj22	GISSEROT - Mémo insectes d'Europe					€3,00
Lj23	GISSEROT - Mémo le miel					€2,80
Lj24	GISSEROT - Mémo le cheval					€2,80
Lj25	GISSEROT - Mémo les nœuds					€3,00
Lj26	GISSEROT - Guide pratiques des champignons					€7,90
Lj27	GISSEROT - À la découverte insectes					€5,00
Lj28	GISSEROT - Mémo plantes jardin médiéval					€3,00
Lj29	Debaisieux - Orchidée					€14,00
Lj30	DEBAISIEUX - Faune sauvage					€15,50
Lj31	GISSEROT - Jardin des plantes remèdes					€3,00
Lj32	GISSEROT - Vertus du vinaigre					€5,00
Lj33	GISSEROT - Se soigner par les plantes					€7,50
Lj34	Debaisieux - Tisanes					€8,00
Lj35						€-
Lj36						€-
Lj37						€-

Lj38						
Lj39						
Lj40						
Lj41						
Lj42						
Lj43						
Lj44						
	LIVRES CUISINE					
Lc1	GISSEROT - Les salades					€5,00
Lc2	GISSEROT - Tartes sucrées, salées et les tourtes					€5,00
Lc3	GISSEROT - Les desserts au chocolat					€2,00
Lc4	GISSEROT - Les recettes aux œufs					€2,00
Lc5	GISSEROT - Les confitures					€2,00
Lc6	GISSEROT - Les terrines					€2,00
Lc7	GISSEROT - Les mini cocottes					€2,00
Lc8	GISSEROT - La cuisine au vin					€2,00
Lc9	GISSEROT - Réussir les macarons					€2,00
Lc10	GISSEROT - Les tartes					€2,00
Lc11	GISSEROT - Cuisine aux herbes sauvages					€5,00
Lc12	GISSEROT - Jardins au Moyen-âge					€5,00
Lc13	GISSEROT - Meilleurs desserts chocolat					€5,00
Lc14						€-
Lc15						€-
Lc16						€-
Lc17						€-
Lc18						€-
Lc19						€-
Lc20						€-
Lc21						€-
Lc22						€-
Lc23						€-
Lc24						€-
Lc25						€-
Lc26						€-
Lc27						
Lc28						
Lc29						
	LIVRES CATALOGUES COLLECTIVITÉS					
Lec1	L'église prieurale collectivité					€3,50
Lec2	Le mécénat collectivité					€17,00
Lec3	La frise monumentale collectivité					€14,00
Lec4	La vie bénédictine collectivité					€14,00
Lec5	La bible de Souvigny collectivité					€10,00
Lec6	Saints en bourbonnais collectivité					€14,00
Lec7	Bourbonnais baroque collectivité					€19,00
Lec8	Nouveau regard vitraux collectivité					€16,80
Lec9	Synthèse collectivité					€8,40
Lec10	Dans L'uniforme d'un soldat					€17,50
Lec11	Retour au Bercail					€13,30
Lec12						
Lec13						
Lec14						
Lec15						
	LIVRES CATALOGUES					
Lcat1	L'église prieurale					€10,00
Lca2	Le mécénat					€23,00
Lca3	La frise monumentale					€20,00
Lca4	La colonne du Zodiaque					€19,00

Lca5	Petit abécédaire					€3,00
Lca6	Cluny en Auvergne					€19,00
Lca7	La Bible de Souvigny					€13,00
Lca8	Saints en Bourbonnais					€20,00
Lca9	Bourbonnais baroque					€28,00
Lca10	La vie bénédictine					€20,00
Lca11	Un siècle d'archéologie					€19,00
Lca12	La verrerie					€12,00
Lca13	Nouvelles images					€-
Lca14	Retrospective Alain Jaugue					€32,00
Lca15	LACME					€20,00
Lca16	14-18 Auvergne-Limousin					€7,50
Lca17	Une histoire de mode					€12,00
Lca18	L'église prieurale en anglais					€10,00
Lca19	Les musée et jardin					€10,00
Lca20	Nouveau regard vitraux					€24,00
Lca21	Retour au bercail					€19,00
Lca22	Dans l'uniforme d'un soldat					€25,00
Lca23	Le concert des anges					€12,00
Lca24						
Lca25						
Lca26						
Lca27						
Lca28						
	LIVRES MAQUETTES					
Lmaq1	ODEUM – Cluny					€26,00
Lmaq2	ODEUM - Paray-le-Monial					€18,00
Lmaq3	ODEUM - Le thoronet					€18,00
Lma4	ODEUM - Fontenay					€26,00
Lma5	ODEUM - Carcassonne					€26,00
Lma6	ODEUM - Le Puy en Velay					€26,00
Lma7	ODEUM - Notre-Dame de Paris					€19,00
Lma8	ODEUM - Sainte Chapelle de Paris					€19,00
Lm9	ODEUM - Avignon					€28,00
Lm10	ODEUM - Pierrefonds					€28,00
Lm11	ODEUM - Vincennes					€28,00
Lm12	ODEUM - Chartres					€28,00
Lm13	ODEUM - Reims					€28,00
Lm14	ODEUM - Ferme des Combrailles					€18,00
Lm15	ODEUM - Mode au temps de Figaro					€18,50
Lm16	ODEUM - Au Printemps					€25,00
Lm17	ODEUM - Comédie française					€25,00
Lm18	ODEUM - Mont Saint Michel					€26,00
Lm19	ODEUM - Chambord					€28,00
Lm20	ODEUM - Blois					€26,00
Lm21	ODEUM - Versailles Le hameau					€19,00
Lm22						
Lm23						
Lm24						
Lm25						
Lm26						
	REVUES					
Lrev1	Revue découverte n°28					€5,00
Lrev2	Archéo-théma n°7					€6,00
Lrev3	Dossier archéologie n°269					€10,50
Lrev4	Dossier archéologie n°275					€10,50
Lrev5	Dossier archéologie n°311					€9,50
Lrev6	Estampille n°53					€8,50
Lrev7	Art et enluminures n°33					€9,00

Lr8	Revue découverte n°46				€6,00
Lr9	Synthèse Souvigny N°1				€12,00
Lr10	Synthèse Souvigny N°2				€12,00
Lr11	Synthèse Souvigny N°3				€12,00
Lr12	Synthèse Souvigny N°4				€12,00
Lr13	Synthèse Souvigny N°5				€12,00
Lr14	Synthèse Souvigny N°6				€12,00
Lr15	Synthèse Souvigny N°7				€12,00
Lr16	Synthèse Souvigny N°8				€12,00
Lr17	Synthèse Souvigny N°9				€12,00
Lr18	Synthèse Souvigny N°10				€12,00
Lr19	Synthèse Souvigny N°11				€12,00
Lr20	Synthèse Souvigny N°12				€12,00
Lr21	Synthèse Souvigny N°13				€12,00
Lr22	Synthèse Souvigny N°14				€12,00
Lr23	Synthèse Souvigny N°15				€12,00
Lr24	Synthèse Souvigny N°16				€12,00
Lr25	Synthèse Souvigny N°17				€12,00
Lr26	Synthèse Souvigny N°18				€12,00
Lr27	Synthèse Souvigny N°19				€12,00
Lr28	Synthèse Souvigny N°20				€12,00
Lr29	Synthèse Souvigny N°21				€12,00
Lr30	Synthèse Souvigny N°22				€12,00
Lr31					
Lr32					
Lr33					
Lr34					
Lr35					
	MOULAGES				
Mou1	Colonne du Zodiaque				€34,00
Mou2	Colonne du Zodiaque x5 pièces				€168,00
Mou3	Colonne du Zodiaque x10 pièces				€305,00
Mou4	Buste roman				€229,00
Mou5	Sainte Marie-Madeleine				€229,00
Mou6	Groupe à l'enfant				€229,00
Mou7	Tête romane				€39,00
Mou8	Chapiteau des monnayeurs				€34,00
Mou9	Visage saint Jean				€69,00
Mou10	Colonne du Zodiaque en réduction				€39,00
Mou11	Saint Mayeul				€229,00
Mou12	Ceinture Espérance				€35,00
Mou13	Chapiteau de la sirène				€229,00
Mou14	Nicodème				€79,00
Mou15					
Mou16					
Mou17					
Mou18					
Mou19					
Mou20					
	MONNAIES				
Mon1	Monnaie de Paris				€2,00
Mon2	Porte-clefs				€14,00
Mon3	Carte monnaies - Deniers Souvigny				€7,00
Mon4					
Mon5					
Mon6					
Mon7					
	CD				

Cd1	Jacques Boyvin					€25,00
Cd2	Suites pour Souvigny					€25,00
Cd3	CD Journées Musicales d'Automne					€12,00
Cd4	Beauvarlet-Charpentier					€15,00
Cd5	Derniers Trouvères - Cluny					€16,00
Cd6						
Cd7						
Cd8						
Cd9						
Cd10						
Cd11						
Cd12						
Cd13						
Cd14						
	DVD					
Dv1	Chapuis i					€20,00
Dv2	Chapuis 2					€20,00
Dv3	Chapuis 3					€20,00
Dv4	Concerts JMA					€10,00
Dv5	Court-Jus Production - Pack 2 DVD					€30,00
Dv6	Pack DVD+CD Journées Musicales					€15,00
Dv7	Apocalypse					€30,00
Dv8	Le bruit et la fureur					€20,00
Dv9	Court-Jus Production - Le vin					€22,00
Dv10	Vue d'Auvergne					€15,00
Dv11	Christian Dior					€15,00
Dv12	Naissance d'un vitrail					€20,00
Dv13	Confidences					€20,00
Dv14	Anne de France					€17,90
Dv15	Anne de France collectivités					€13,00
Dv16						
Dv17						
Dv18						
	DIVERS					
Di1	Bouzy - Eau d'émeraude 10 cl					€8,00
Di2	Tee-Shirt					€6,00
Di4	Magnet					€3,70
Di5	Figurines					€12,50
Di6	Carnets Vierges romanes					€7,00
Di7	Enveloppes illustrées					€0,40
Di8	Lot crayons "Souvigny"					€2,00
Di9	Mug					€6,00
Di10	Parapluie					€15,00
Di11	Scooby-crayons					€1,50
Di12	Debaisieux - Blasons autocollants					€2,40
Di13	Gobelets "Souvigny"					€1,00
Di14	Debaisieux - Caba durables					€3,00
Di15	Smiley-stylo					€1,50
Di16	Bouzy - Eau d'émeraude 25 cl					€14,50
Di17	Bouzy - Eau d'émeraude 50 cl					€27,00
Di18	Sept-fons - Germalyne					€5,30
Di19	Sept-fons - Gabor Cacao					€5,50
Di20	Sept-fons - Muesli					€6,60
Di21	Sept-fons - Confiture 1					€6,00
Di22	Sept-fons - Confiture 2					€6,50
Di23	Sept-fons - Miel fleurs sauvages 250 g					€6,00
Di24	Hypocras Charles III					€12,00
Di25	Chantelle - Savon 20 g					€1,90
Di26	Chantelle - Savon 250 g					€8,90

Di27	Chantelle - 3 savons 100 g					€12,20
Di28	Chantelle - 4 savons 100 g					€14,80
Di29	Debaisieux - Planche à découper					€8,50
Di30	Chantelle - Eau de Cologne 100 ml					€7,90
Di31	Chantelle - Shampoing 100 ml					€5,00
Di32	Sept-fons - Moutarde					€6,00
Di33	Sept-fons - Miel crémeux					€7,50
Di34	Sept-fons - Gelée royale					€14,80
Di35	ODEUM - Bloc-notes					€4,00
Di36	Chantelle - Eau de Cologne 500 ml					€25,00
Di37	Chantelle - Savon 150 g					€6,90
Di38	Chantelle - Shampoing 400 ml					€16,90
Di39	Chantelle - Bain 100 ml					€5,50
Di40	Chantelle - Bain 400 ml					€16,90
Di41	Chantelle - Lait 100 ml					€6,90
Di42	Chantelle - Lait 400 ml					€19,00
Di43	Chantelle - Baume homme					€12,90
Di44	Chantelle - Crème mains					€12,90
Di45	Chantelle - Crème pieds					€12,50
Di46	Chantelle - Lotion 100 ml					€6,90
Di47	Chantelle - Lotion 400 ml					€17,90
Di48	Chantelle - Gel douche 100 ml					€5,00
Di49	Chantelle - Gel douche 400 ml					€12,00
Di50	Chantelle - Savon 100 g					€5,00
Di51	Thevenet - Magnet bois					€3,00
Di52	Thevenet - Couteau alpage					€12,90
Di53	Thevenet - Tire-bouchon					€7,00
Di54	Thevenet - Porte-clefs bois métal					€3,50
Di55	Thevenet - Marque-pages bois					€2,90
Di56	Thevenet - Bloc-notes bois					€7,00
Di57	Thevenet - Stylo bois					€3,50
Di58	Thevenet - Coffret stylos					€6,50
Di59	Thevenet - Plumier bois					€6,50
Di60	MG éditions - Sac craft 24					€2,00
Di61	MG éditions - Sac craft 32					€2,25
Di62	MG éditions - Sac craft 50					€2,80
Di63	MG éditions - Petite cuillère					€6,80
Di64	MG éditions - Dè					€4,50
Di65	MG éditions - Boite à sucre					€6,90
Di66	MG éditions - Mug					€6,00
Di67	MG éditions - Parapluie					€13,50
Di68	MG éditions - Sac shopping					€6,90
Di69	Sept-fons - Tarti					€6,00
Di70	Sept-fons - Miel + gelée royale					€14,50
Di71	Sept-fons - Miel fleurs sauvages 500 g					€9,50
Di72	ODEUM - Éventail					€5,50
Di73	SAVON&MOI - Coffrets 3 savons					€15,00
Di74	SAVON&MOI- Savon					€6,00
Di75	MG éditions - Casquette					€8,00
Di76	MG éditions - Éventail					€9,00
Di77	MG éditions - Essuie lunettes					€6,00
Di78	MG éditions - Tapis souris					€7,00
Di79	LOBJETDECOM - Panama					€6,00
Di80	LOBJETDECOM - Canotier					€6,00
Di81	LOBJETDECOM - Chapeau femme					€6,00
Di82	Debaisieux - Carnet					€5,00
Di83	Debaisieux - Boite 1					€8,00
Di84	Debaisieux - Boite 2					€8,00
Di85	Debaisieux - Boite 3					€6,50
Di86	Debaisieux - Cabas					€3,00

Di87	Debaisieux - Trousse					€5,90
Di88	Debaisieux - Magnet Souvigny					€3,00
Di89	Debaisieux - Magnet decaps					€4,00
Di90	Debaisieux - Magnet verre					€4,00
Di91	Debaisieux - Sous-verre					€4,50
Di92	Debaisieux - Jeu 7 familles					€6,00
Di93	ODEUM - Carnet de notes					€12,00
Di94	GISSEROT - 7 familles Gastronomie					€6,50
Di95	GISSEROT - 7 familles Personnage histoire					€6,50
Di96	GISSEROT - 7 familles Histoire					€6,50
Di97	GISSEROT - 7 familles Le Moyen-âge					€6,50
Di98	DIOCÈSES - Médailles Saints Abbés					€5,00
Di99	MG éditions - Porte-clef couteau					€7,00
Di100	MG éditions - Porte-clef couteau-multi					€7,50
Di101	MG éditions - Casse-Noix					€8,00
Di102	MG éditions - Casquette					€6,50
Di103	MG éditions - Torchon					€8,00
Di104	MG éditions - Essuie-main					€12,00
Di105	Thevenet - Rond de serviette					€5,00
Di106	Thevenet - Porte-clefs chouettes					€6,50
Di107	Sept-fons - Confiture 3					€15,00
Di108	Jardin d'étoile – Potion zodiaque					€15,00
Di109	RG-PUBLICITÉ - Couteau pelle à tarte					€5,00
Di110	RG-PUBLICITÉ – Planche					€12,00
Di111	RG-PUBLICITÉ – Bouteille étanche					€15,80
Di112	RG-PUBLICITÉ – Porte-clefs lampe					€7,00
Di113	RG-PUBLICITÉ – Sac cabas					€7,60
Di114	RG-PUBLICITÉ – Sac coton					€6,20
Di115	RG-PUBLICITÉ – Sac à dos					€6,50
Di116	RG-PUBLICITÉ – Décapsuleur					€6,40
Di117	RG-PUBLICITÉ – Porte-clefs jeton					€5,20
Di118	RG-PUBLICITÉ – Tapis souris					€12,00
Di119	RG-PUBLICITÉ – Powerbank					€12,20
Di120	RG-PUBLICITÉ – Sac shopping					€9,80
Di121	Bougie					€7,70
Di122	INNOV Éventail					€5,50
Di123	INNOV Trousse					€6,50
Di124	INNOV Mug					€6,00
Di125	INNOV Tablier					€18,00
Di126	INNOV Sac à dos					€5,00
Di127	INNOV Porte-carte					€5,00
Di128	Debaisieux – Pochette CB					€2,50
Di129	Debaisieux – Dessous-plat céramique					€9,90
Di130	Debaisieux – Magnet tire-bouchon					€4,50
Di131	Debaisieux – Planche bois					€8,00
Di132	Debaisieux – Planche verre					€6,50
Di133	Debaisieux – Stylo flexible					€4,00
Di134						
Di135	Debaisieux – Casse-noix					€8,00
Di136	Debaisieux – dé					€4,50
Di137	Debaisieux – Porte-clefs					€4,00
Di138						
Di139						

ARTICLE 2 : la présente décision sera transmise :

- Madame la Préfète de l'Allier
- Madame la Trésorière

**INFORMATIONS DU MAIRE :**

### **1) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL**

Le Maire, Expose à l'Assemblée :

Par lettre recommandée avec AR reçue le 22 juin 2021, Madame Marie-Hélène SIMON, Conseillère Municipale et Adjointe au Maire, a remis sa démission à Monsieur le Maire, Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Maire a transmis ce courrier immédiatement au représentant de l'Etat par lettre en date du 23 juin 2021 qui a accepté cette démission.

Le Conseil Municipal prend acte de cette vacance de poste de conseiller municipal.

Le Maire rappelle alors le Code Général des Collectivités Territoriales qui permet de compléter le Conseil Municipal et l'article L 270 du Code Electoral relatif au remplacement des Conseillers Municipaux. Le Maire déclare installer Madame Véronique DEPOORTER suivant l'ordre du tableau. Le Conseil Municipal en prend acte.

### **2) LECTURE DE L'ARRETE INSTITUANT LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION RELATIVES A LA STRATEGIE PLURIANUELLE DE PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES 2021-2025**

Les Lignes Directrices de Gestion sont un nouvel instrument juridique de gestion des RH introduit par la loi n° 2019-828 du 6 août 2019, dans le but de transformer et simplifier la gestion des ressources humaines publiques. Elles définissent les enjeux et objectifs des collectivités en matière de politique de ressources humaines et portent sur l'emploi et les compétences (partie « Stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines ») et sur la carrière (partie « Promotion et valorisation des parcours »). Elles doivent tenir compte des politiques publiques mises en œuvre par la collectivité, et de la situation des effectifs, des métiers et des compétences. Tous les agents de la collectivité sont concernés, quel que soit leur statut.

Les Lignes Directrices de Gestion et l'arrêté du Maire doivent être présentés aux membres du Conseil Municipal et ne nécessitent pas de délibération

### **3) RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – ANNEE 2020**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable doit être présenté aux membres du Conseil Municipal mais ne nécessite pas de délibération.

Le Conseil Municipal en prend acte.

**DELIBERATION N° 2021.043 – DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES  
D’ADJOINTS SUITE A LA DEMISSION DE MME SIMON MARIE-HELENE**

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d’adjoints relève de la compétence du conseil municipal qui détermine librement le nombre d’adjoints en vertu de l’article L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

A la suite de la démission de Madame Marie-Hélène SIMON du poste de cinquième adjoint, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de supprimer le poste d’adjoint (article L2122-2 du CGCT) et de conserver 4 postes d’adjoints au Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de conserver 4 postes d’adjoints au Maire.

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

**DELIBERATION N° 2021.044 – COMMISSIONS COMMUNALES – COMPOSITIONS  
ET DESIGNATION DES MEMBRES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L.212.22,  
Vu la délibération n°2020.022 en date du 15 juin 2020 relative à la création des commissions permanentes

Considérant qu’il convient de modifier les commissions communales à la suite de la démission de Mme Marie-Hélène SIMON.

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l’unanimité de réduire à QUATRE les commissions permanentes dont la liste et la composition sont ainsi arrêtées.

Commissions municipales	Rapporteurs	Membres
Commission chargée des affaires culturelles et du tourisme, développement économique (agriculture, commerce et artisanat) site internet, communication, associations et cadre de vie	Rapporteur : VAGNE Michèle Co-rapporteur : MERITET Nelly	DESPHELIPON Jocelyne LERO Armanda PETIT Jean-Paul Céline VERNAUDON POMMIER Nelly

		Eric CHERION
Commission chargée des finances et du personnel communal	Rapporteur : PETIT Jean-Paul Co-rapporteur : CHERION Eric	BIDAUT Nathalie DESPHELIPON Jocelyne LOPEZ Nicolas MERITET Nelly ALBUCHER Jean-Claude
Commission chargée des affaires scolaires et périscolaires, jeunesse et sports et l'action sociale	Rapporteur : BIDAUT Nathalie Co-rapporteur : VERNAUDON Céline	BONNEAU Hugues GUILLAUMIN Clément RONDEPIERRE Vincent LABONNE Erika Véronique DEPOORTER
Commission chargée de l'urbanisme, des bâtiments communaux, de la voirie urbaine et rurale, des réseaux (dont agriculture)	Rapporteur : LACARIN Daniel Co-rapporteur : RONDEPIERRE Vincent	BONNEAU Hugues DESPHELIPON Jocelyne GUILLAUMIN Clément LOPEZ Nicolas MAREMBERT Jean-Claude

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

**DELIBERATION N°2021.045– COMMISSION D'APPEL D'OFFRES –  
DESIGNATION DES MEMBRES A LA SUITE DE LA DEMISSION DE MME  
MARIE-HELENE SIMON**

Le Maire,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite de la démission de Madame Marie-Hélène SIMON, il convient de reconstituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Candidature Membres Titulaires :

- Nathalie BIDAUT
- Michèle VAGNE
- Jean-Claude ALBUCHER

Après le vote, ont été proclamés membres titulaires de la commission d'appels d'offres :  
Par 17 votes pour la liste mentionnée ci-dessus et 1 vote blanc

**Membres titulaires :**

- Nathalie BIDAUT
- Michèle VAGNE
- Jean-Claude ALBUCHER

Candidature Membres Suppléants :

- Clément GUILLAUMIN
- Vincent RONDEPIERRE
- Jean-Claude MAREMBERT

Après le vote, ont été proclamés membres suppléants de la commission d'appels d'offres :  
Par 17 votes pour la liste mentionnée ci-dessus et 1 vote blanc

**Membres suppléants :**

- Clément GUILLAUMIN
- Vincent RONDEPIERRE
- Jean-Claude MAREMBERT

**DELIBERATION N°2021-046 – CCAS DESIGNATION DES MEMBRES**

Il est rappelé :

En application des articles R123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Il est précisé qu'il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix recueillies par elle contient un nombre entier de fois le quotient électoral, celui-ci étant obtenu en divisant le nombre des suffrages exprimés par celui des sièges à pourvoir.

Si tous les sièges ne sont pas pourvus, les sièges restant sont donnés aux listes ayant obtenu les plus grands restes, le reste étant le nombre des suffrages non utilisés pour l'attribution des sièges au quotient. Lorsqu'une liste a obtenu un nombre de voix inférieur au quotient, ce nombre de voix tient lieu de reste. Si plusieurs listes ont le même reste, le ou les sièges restant à pourvoir reviennent à la liste ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège revient au candidat le plus âgé.

Enfin, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à cette liste, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

Le maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

La délibération du conseil municipal n° 2020.023 en date 15 juin 2020 a décidé de fixer à 4 le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration de CCAS.

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection de ses représentants au conseil d'administration à la suite de la démission de Mme Marie-Hélène SIMON.

Le Conseil Municipal,

Au vu des candidatures, VOTE 16 pour et 2 blancs pour la liste ci-dessous désignant les membres du conseil d'administration du CCAS de Souvigny

- Nathalie BIDAUT
- Céline VERNAUDON
- Nicolas LOPEZ
- Jean-Claude ALBUCHER

#### **DELIBERATION N°2021.047 : VENTE A L'AMIABLE D'UN BIEN IMMOBILIER COMMUNAL – 8 ROUTE DE MONTMARSAULT AU PROFIT DE LA SCI ELISA**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Par délibération en date du 28 septembre 2020 le conseil municipal avait validé la cession d'un bâtiment appartenant au domaine privé de la commune situé 8 route de Montmarault et avait autorisé Monsieur le Maire, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de cet immeuble dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte serait dressé par un notaire dans les conditions de droit commun.

Vu les articles L2121-29 du CGCT,

Vu les articles L2241-1 et suivants du CGCT précisant que le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune, que toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles.

Vu la délibération n° 2020.052.

Vu la proposition d'achat de la SCI ELISA dont le siège est établi Zone d'activités de la Verrerie, au prix total net de 35 000 euros du bâtiment situé ZAC de la verrerie cadastré E-975.

Vu les diagnostics techniques immobiliers.

Il est proposé à l'assemblée de donner un avis favorable à cette proposition d'achat et d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour aboutir à cette vente dans les conditions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales et dont l'acte sera dressé par Maître Laurent ROGEON, Notaire à Moulins (Allier).

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

**DELIBERATION N°2021-048 : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COLUMBARIUM ET DU JARDIN DU SOUVENIR**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de règlement intérieur du columbarium et du jardin du souvenir,

**REGLEMENT INTERIEUR DU COLUMBARIUM ET DU JARDIN DU SOUVENIR  
DE LA COMMUNE DE SOUVIGNY**

Nous, Maire de la commune de SOUVIGNY,

VU le Code Général des Collectivités, notamment les articles L.2213-7 et suivants ; L.2223-1 et suivants (L.2213-1 à L2213-46, L2223-2 à L2223-57, R2213-2 à R 2213-57 à R2223-1, R2223 à R2223- 98),

VU la loi 93-23 du 8 janvier 1993 et ses décrets consécutifs, VU le code civil notamment les articles 78 et suivants,

VU le Code Pénal notamment les articles 225-17 et 18,

## **ARRÊTE**

Le droit à dépôt d'urnes est autorisé aux :

- personnes décédées sur le territoire de la commune,
- personnes domiciliées sur la commune quel que soit leur lieu de décès,
- personnes ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille, située dans le cimetière de SOUVIGNY, quel que soit leur domicile et le lieu de décès,
- personnes originaires de la commune qui désirent que leurs cendres y soient accueillies.

Il est proposé aux familles de choisir le titre de la concession :

- familiale : le ou les concessionnaires et l'ensemble de leurs ayants droits.
- individuelle : pour la personne expressément désignée.
- nominative : pour les personnes expressément désignées en filiation directe ou sans lien parental mais avec des liens affectifs.

Il est possible d'exclure dans ce type de concession un ayant droit direct.

Le ou les concessionnaires reste(nt) le ou les régulateur(s) du droit d'inhumation du temps de leur vivant.

### **COLUMBARIUM :**

Le columbarium comporte 17 cases destinées à recevoir une à trois urnes.

Les dimensions maxima de l'urne seront compatibles avec celles des cases.

Ces cases sont attribuées à la demande d'un membre de la famille, en suivant l'ordre numérique et au fur à mesure du dépôt des demandes.

Le titre de la concession devra être présenté obligatoirement lors de la demande d'ouverture.

### **DURÉE ET TARIFS DES CONCESSIONS :**

- les tarifs sont votés par le Conseil Municipal
- il peut être délivré un titre de concession soit pour 15 ans soit pour 30 ans soit pour 50 ans.
- les concessions sont renouvelables à expiration de chaque période de validité au tarif en vigueur au moment du renouvellement.

Le concessionnaire ou ses ayants droit pourront la renouveler à compter de la date d'expiration pendant une période maximale de deux ans.

Passé ce délai ou à défaut de paiement de la redevance, la concession fait retour à la commune qui pourra procéder aussitôt à un nouveau contrat. Les cendres seront dispersées au jardin du souvenir et les urnes seront détruites au bout d'un an et un jour ou remise à la famille.

### **OUVERTURE DES CASES :**

Le titre de concession de la case devra être présenté obligatoirement lors de la demande d'ouverture. L'ouverture des cases sera faite par un opérateur funéraire habilité au libre choix des familles et à leurs frais sous la surveillance d'un représentant de la commune.

### **GRAVURE :**

Il peut être gravé les nom, prénom, dates de naissance et décès.

Par souci d'esthétique, la plaque sera noire et le caractère doré.

Les familles ont le choix du graveur et le coût reste à leur charge après autorisation délivrée par le Maire.

Les plaques funéraires sont interdites à compter de la date de validation du présent règlement par le Conseil Municipal.

### **FLEURISSEMENT :**

Le fleurissement ne devra pas dépasser la largeur de la case.

Dans un souci de préserver la propreté des abords du columbarium et au titre de la salubrité, la commune pourra enlever les gerbes de fleurs et couronnes fanées qui auraient été déposées.

### **URNES DANS SÉPULTURE :**

L'urne cinéraire pourra être déposée dans une sépulture, soit en pleine terre, soit dans un caveau ou encore scellée sur le monument après présentation d'un titre de concession, et autorisation de la Mairie.

### **JARDIN DU SOUVENIR :**

- La dispersion des cendres ne peut se faire qu'après autorisation des services de la Mairie.

- Les noms des personnes dont les cendres auront été ainsi inhumées seront consignés sur un registre spécial en Mairie.

- Les familles pourront par l'intermédiaire d'un graveur installer une plaque nominative collée, le coût sera à la charge de la famille après autorisation délivrée par le maire. Cependant, lorsque que le pupitre en granit sera complet, la commune se réserve le droit d'enlever les plaques les plus anciennes. La liste complètes des défunts sera affichée au cimetière.

- Aucun dépôt de gerbes, de plaques, de vases ou d'objets n'est autorisé sur le jardin du souvenir. Dans un souci de préserver la propreté des abords du Jardin du Souvenir, la commune est habilitée à enlever les gerbes de fleurs et couronnes fanées qui auraient été déposées autour. Toute infraction au présent règlement sera constatée par les agents chargés de la surveillance du cimetière et les contrevenants poursuivis conformément à la législation en vigueur.

Le présent règlement sera tenu à la disposition des administrés.

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Copie est adressée à :

- La Préfecture du Département de l'Allier,
- M. Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Souvigny,
- Le concessionnaire.

Vu l'article L.2122-22 8° du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de mettre en place un règlement intérieur pour le columbarium et le jardin du souvenir,

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

### **DELIBERATION N° 2021.049 : DEMANDE DE SUBVENTION DRAC POUR LE RECOLEMENT DU FONDS CULTUREL DU MUSEE MUNICIPAL DE SOUVIGNY**

Le récolement sert à vérifier la présence des œuvres dans les collections, à partir des inventaires.

*Les collections des musées de France font l'objet d'une inscription sur un inventaire. Il est procédé à leur récolement tous les dix ans* ", cf. art. L 451-2 du code du patrimoine (article 12 de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France). Dernier inventaire du musée réalisé en 2008.

Le Conseil Municipal,

Sur rapport du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'obligation juridique et administrative de réaliser le récolement des collections d'un musée disposant l'appellation « musée de France ».

CONSIDERANT que le récolement nécessite de faire appel à un agent sur une période d'au moins six mois,

CONSIDERANT que le coût salarial de ce recrutement s'élève à 13 206,54 € (salaires et charges comprises et que ledit recrutement est subventionnable par la DRAC à hauteur de 80 %,

Après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1<sup>er</sup> : d'approuver la réalisation du récolement du fonds culturel du Musée Municipal de SOUVIGNY par un agent contractuel, encadré par le référent scientifique du musée pour la DRAC pour un coût de 13 206,54 €,

Article 2 : de solliciter auprès de la DRAC une subvention pour un montant de 10 565,23 € (80%) pour la réalisation de cette mission,

Article 3 : de préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au budget annexe musée chapitre 12.

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

#### **DELIBERATION N°2021.050 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS – M. PETIT**

#### **Le Maire rappelle à l'assemblée :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 15 mars 2021

Considérant la saisie du Comité Technique,

#### **Le Maire propose à l'assemblée,**

- la suppression d'un emploi d'Adjoint Technique à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.
- l'actualisation du tableau des agents contractuels

Le tableau des emplois est modifié, ainsi qu'il suit, à compter du 10 mai 2021 :

a) Agents Titulaires

<b>Filière</b>	<b>Grade</b>	<b>Effectif</b>
Administrative	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1
	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2
Technique	Agent de maîtrise principal	3
	Agent de maîtrise	1
	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	5
	Adjoint technique	4
Culturelle	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
	Adjoint du patrimoine	1
<b>TOTAL</b>		<b>18</b>

b) Agents contractuels – agents non titulaires

<b>Secteur</b>	<b>Grade</b>	<b>Fondement du contrat</b>	<b>Effectif</b>	<b>Effectif temps plein</b>
Administratif	Adjoint administ	Art. 3.2 saisonnier	2	0.15
Technique	Adjoint technique	Art. 3.1	2	2
	Adjoint technique	Art. 3.3.5	1	0.86
	Adjoint technique	Art. 3.2 saisonnier	4	1.11
Culturelle	Adjoint du patrimoine	Art.3.2	1	1
	Adjoint du patrimoine	Art. 3.2 saisonnier	3	0.91
<b>TOTAL</b>			<b>6.03</b>	

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre.012

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**  
émet un avis favorable à l'unanimité

Conseillers en exercice	19
-------------------------	----

Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

**DELIBERATION N°2021.051 : SIGNATURE D' UNE CONVENTION D' ADHESION  
AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES  
ENTRE LA REGIE DE LA COMMUNE ET LA DIRECTION GENERALE DES  
FINANCES PUBLIQUES**

Une grande majorité des collectivités locales propose aujourd'hui à leurs administrés une offre de services en ligne variée et souhaite dans ce cadre développer le paiement en ligne.

Avec le dispositif PayFIP, la Direction Générale des Finances Publiques a voulu répondre à cette demande et permettre aux usagers des collectivités territoriales de régler leurs redevances et produits locaux, par carte bancaire et prélèvement unique sur Internet.

Pour bénéficier de ce service la chaîne de recouvrement doit être adaptée afin que les factures réglées selon cette procédure soient reconnues par les systèmes d'information de la collectivité locale, puis émargés dans la comptabilité du régisseur, après paiement effectif.

Dans le cadre des recouvrements des factures émises du restaurant scolaire qui seront mises en ligne et payables par carte bancaire et prélèvement unique sur Internet et dont le recouvrement est assuré par le régisseur, il convient de signer une convention entre la commune et la Direction Générale des Finances Publiques.

La convention est conclue pour une durée indéterminée dès sa signature et peut être résiliée à tout moment par l'une ou l'autre des parties sans préavis.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'adhésion au service de paiement en ligne et la convention afférente.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité,

- D'adhérer au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PayFIP à compter du 1er septembre 2021 avec des essais dès le 2ème trimestre 2021.

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

**DELIBERATION N° 2021.052– DELIBERATION PRESCRIVANT UNE  
MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU**

Monsieur le Maire rappelle que le PLU communal a été approuvé par délibération du 15 décembre 2014, rectifié par délibération du 06 juillet 2015

Monsieur le maire présente les principales dispositions des articles L153-36 et suivants sur la modification des PLU.

La modification (articles L.153-36 à L153-44 du code de l'urbanisme) est une **procédure d'ajustement technique** » du document d'urbanisme car elle ne peut en changer l'économie générale

Monsieur le maire expose qu'il convient d'apporter des adaptations au PLU communal.

En effet, plusieurs propriétaires (environ 15) ayant des parcelles construites en zone A, souhaitent la modification de leur zone en zone Ah afin de de pouvoir :

- Restaurer, aménager et changer la destination des bâtiments existants conformément au règlement en vigueur du PLU.

Ces changements peuvent être effectués par délibération du conseil municipal après enquête publique dans le cadre de la procédure de modification. Il peut être fait usage de cette procédure dans la mesure où il n'est pas porté atteinte à l'économie générale du PADD du PLU, la modification n'a pas pour effet de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, ou une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels et ne comporte pas de graves risques de nuisance.

**Après avoir entendu l'exposé du maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

1. d'engager une procédure de modification du PLU, conformément aux dispositions des articles L 153-45 et suivants modification simplifiée.
2. de donner autorisation au maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant la modification du PLU ;
3. de solliciter de l'État, pour les dépenses liées à la modification de PLU, une dotation, conformément à l'article L132-15 du code de l'urbanisme ;
4. dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, seront inscrits au budget de l'exercice 2021.

Conformément à l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, le projet de modification sera notifié avant l'ouverture de l'enquête publique :

-au préfet ;

-aux présidents du conseil régional et du conseil départemental ;

-au président de Moulins Communauté

-aux présidents de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre de métiers et de la chambre d'agriculture ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**  
émet un avis favorable à l'unanimité

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

**DELIBERATION N°2021.053 : REALISATION DE TRAVAUX ROUTE DE LA FOLIE**  
**– SDE03 – APPROBATION DU PLAN DEFINITIF – M. LACARIN**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il y avait lieu de prévoir le renouvellement de foyers forte puissance et une extension de l'éclairage pour la sécurisation de l'arrêt de car Route de la Folie.

L'estimation de ces travaux s'élevait à :

Dépose des 15 foyers : 9600 €

Part SDE03 : 7680 €

Part communale : 1920 €

Extension de l'éclairage pour la sécurisation de l'arrêt de car : 8110 €

Part SDE03 : 2028 €

Part communale : 6082 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal avait validé ces travaux par le SDE03 et pris acte de la participation communale.

Il est proposé à l'assemblée d'approuver le plan de financement et de travaux définitif suivants :

Dépose des 15 foyers : 9755 €

Part SDE 03 : 7758 €

Contribution communale : 1997 € qui sera imputée en fonctionnement et étalée sur 5 ans soit 406 € par an à compter de 2022.

Extension de l'éclairage pour la sécurisation de l'arrêt de car Route de la Folie : 6980 €

Part SDE 03 : 1746 €

Contribution communale : 5234 € qui sera imputée en fonctionnement est étalée sur 15 ans soit 373 € par an à compter de 2022.

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne un avis favorable,

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

**DELIBERATION N° 2021.054– INFRASTRUCTURE DE RECHARGE – MISE EN PLACE D’UNE CONVENTION D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVEC EBORN.**

Monsieur le Maire expose :

Le Syndicat Départemental d’Energie de l’Allier (SDE03) a rejoint un réseau de syndicats pour la mise en valeur de son réseau de bornes électriques.

Ainsi, 11 syndicats forment le groupement eborn dont la gestion a été confiée à SPBR1. Précédemment, le SDE03 confiait la supervision et la maintenance au groupement CEE Allier – Freshmile.

Dans ce contexte d’évolution de gestion des bornes, il est nécessaire d’établir des Conventions d’Occupation du Domaine Public des bornes existantes. Sur notre commune la borne est implantée Place Charles de Gaulle.

Il est proposé à l’assemblée d’autoriser Monsieur le Maire à signer la convention autorisation SPBR1 à occuper le domaine où est implantée la borne.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal émet un avis favorable à l’unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

**DELIBERATION N°2021.055- : PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ETABLISSEMENT  
ACCUEIL COLLECTIF DU JEUNE ENFANT – MME BIDAUT**

Monsieur le Maire expose :

La commune de Souvigny souhaite soutenir une action en faveur de la petite enfance et de la diversité des modes de garde en déployant une offre quantitativement et qualitativement adaptée aux besoins exprimés.

Disposant d'une disponibilité foncière idéalement située vers le centre social l'ESCALE, la commune souhaite engager la construction d'un établissement d'accueil collectif du jeune enfant.

Vu l'avis du groupe de travail concernant ce projet,

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à lancer un projet établissement d'accueil collectif du jeune enfant et à solliciter l'aide de l'ATDA pour l'élaboration du dossier.

Monsieur Albucher regrette que la commune ne commence pas par mettre en place des terrains constructibles avant de lancer ce projet et demande comment sera géré cet établissement ? Monsieur le Maire répond que des terrains vont être bientôt disponibles sur le terrain Rue du 8 mai 1945 et que la structure sera gérée par une association.

Après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable.

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	2
Suffrages exprimés	16
POUR	16
CONTRE	0

**DELIBERATION N°2021.056 – PLAN DE RELANCE – CONTINUTE PEDAGOGIQUE –  
APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES  
ELEMENTAIRES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires dans le cadre du plan de relance continuité pédagogique lancé par l'Etat.

Considérant que la Commune de Souvigny a pour projet d'équiper les deux écoles élémentaires (école Cdt Cousteau et Ecole Saint-Mayeul) de matériels numériques.

Considérant que ce projet est susceptible d'obtenir une subvention de l'Etat au titre de son appel à projets mentionné ci-dessus.

Considérant le dossier déposé par voie dématérialisée.

Considérant les plans de financement :

Pour l'école élémentaire Commandant Cousteau

Montant global prévisionnel (TTC) pour l'équipement : 3674 €

Montant de la subvention demandée : 2571 € (70%)

Montant global prévisionnel (TTC) services et ressources numériques : 1360 €

Montant de la subvention demandée : 680 €

Pour l'école élémentaire privée Saint-Mayeul Saint-Odilon

Montant global prévisionnel (TTC) pour l'équipement : 3500 €

Montant de la subvention demandée : 2450 € (70%)

Montant global prévisionnel (TTC) services et ressources numériques : 560 €

Montant de la subvention demandée : 280 €

Monsieur Rondepierre s'interroge sur le montant global prévisionnel concernant l'école Saint-Mayeul. Mme Bidaut explique que les besoins de chaque école sont différents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Sollicite une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du plan de relance continuité pédagogique
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

**DELIBERATION N° 2021.057– RESTAURATION DE LA SCULPTURE DE MARIE-MADELEINE – Mme VAGNE**

Monsieur le Maire rappelle :

La sculpture de Marie-Madeleine a connu plusieurs campagnes de restauration. Une photographie prise par le journaliste et collectionneur Raymond Koechlin montre la Marie-Madeleine avant 1930. A la suite d'un accident, la sculpture a subi des cassures et la perte de fragments.

Une restauration a été entreprise par Maurice Maimponte en novembre 1957. Il a comblé les manques par des restitutions en plâtre jaune-orangé. (Restauration peu réussie). Certains morceaux originaux ont été retrouvés depuis et réintégrés à la statue lors de la restauration par l'école de l'INP en 2020/2021. (délibération en date du 15 juin 2020)

Nous pouvons noter une grande différence dans les volumes de la sculpture après 1957 et la photographie ancienne.

La restauration à l'identique de la photographie nécessite l'intervention d'un sculpteur professionnel à savoir Monsieur Patrick Turini.

L'objectif est donc de restaurer la statue de Sainte-Marie-Madeleine telle qu'elle était avant la restauration de Maimponte, avec de beaux volumes beaucoup plus amples.

Les travaux envisagés sont des restitutions en mortier de chaux, directement appliquées sur la sculpture.

Le comité scientifique a décidé de détruire les restitutions ratées de Maimponte.

La DRAC souhaite une restauration des morceaux manquants car il est inenvisageable de rendre une stature incomplète à la paroisse, sachant que cette statue est une des plus belles statues du XVème siècle issue du Bourbonnais et qu'elle va pouvoir retrouver toute sa majesté.

La restauration sera financée par la DRAC, Moulins Communauté et les excédents de souscription de la Fondation du Patrimoine

Il est proposé à l'assemblée le plan de financement ci-dessous.

Plan de financement			
Dépenses		Recettes	
Restitutions réalisées en ragréage constitué de poussière de pierre et de chaux imitant la pierre	4800.00	Etat – DRAC	2400.00
		Fonds de concours : Pays d'Art et d'Histoire de Moulins Communauté	1440.00
		Souscription	960.00

		Fondation du patrimoine	
Total	4800.00	Total	4800.00

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**  
émet un avis favorable à l'unanimité

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

**DELIBERATION N° 2021.058 – ACQUISITION D’UN GISANT EN MARBRE DE CARRARE – Mme VAGNE**

Monsieur le Maire expose :

- Le gisant gothique en marbre de carrare est proposé à la vente de gré à gré à la commune de Souvigny par son propriétaire Monsieur Charles-Henri de LOBKOWICZ.

Le gisant est une sculpture en marbre représentant un damoiseau, les mains jointes, portant épée et armure de chevalier, tabard au col montant et larges manches boutonnées au poignet, chevelure à boucles en couronne.

État de conservation : manque la partie inférieure du corps, au-dessous des genoux, les mains sont cassées, le visage est bien conservé.

Histoire

Le gisant a été mis en dépôt par son propriétaire au musée de Souvigny, qui venait d'être aménagé en 1996, dans la « grange sud » de l'ensemble muséal.

Le réaménagement du musée de Souvigny en 1991-1996 dans les deux granges monastiques attenantes aux jardins avait réservé la grange sud aux collections lapidaires dont la présentation n'avait cessé d'évoluer depuis le XIXe siècle. La nouvelle disposition organisait ce lapidaire en deux pôles : d'un côté, la sculpture romane, autour de la colonne du Zodiaque, permettait de développer le thème de Cluny ; de l'autre, la sculpture gothique, autour du gisant de Marie de Hainaut, sous-tendait l'histoire des ducs de la branche aînée des Bourbons (1276-1527).

La mise en dépôt du gisant de Bostz dans ce contexte se justifiait par les hypothèses d'attribution et la comparaison du gisant. Sans qu'une attribution ni une provenance ne soient établies, sa datation stylistique et sa parenté avec certains caractères du gisant de Louis II (chapelle vieille de la prieurale de Souvigny) légitimaient sa présentation dans la salle 2 du musée. Il y rejoignait d'autres éléments lapidaires funéraires issus de la prieurale (fragments de lions) et de l'ancien monastère franciscain de Champaigue, au nord de Souvigny, sépulture des épouses des sires de Bourbon, parmi lesquels une frise de pleurants attribuée au tombeau de Béatrix de Bourbon et le gisant de Marie de Hainaut (M.H.).

Synthèse des études et hypothèses :

À compter de sa mise en dépôt, le gisant a été intégré au parcours du musée et à ses expositions temporaires. En 2001, le gisant est présenté dans l'exposition temporaire du musée (grange nord), « Espérance – Le mécénat religieux des ducs de Bourbon » (commissariat : Françoise Perrot, CNRS).

Tous les chercheurs, à l'unanimité, qui ont été interrogés, à la suite de Marc-Edouard Gautier, considèrent qu'il s'agit d'un gisant.

Nos certitudes :

Cette œuvre inachevée (hors tête) est avant tout un superbe élément didactique pour la connaissance de la facture des gisants médiévaux. On y retrouve toutes les phases de traitement de la taille du dégrossi à la pointe, à la ciselure par petits plans, à la tension et au passage entre volumes avec une fine gradine et une fine ripe. Une petite partie du vêtement est égraisée. Nous voyons ici le travail d'un grand sculpteur aguerri au travail au ciseau droit et gravelet presque exclusivement qui met en place avec aisance tous ses volumes.

La tête semble avoir été sculptée dans un second temps. La tête n'a pas été sculptée de la même façon.

Il est donc certain que le visage a été sculpté après le corps. Le corps a toutes les caractéristiques du gothique du début XVe siècle. Concernant le visage, c'est un peu plus compliqué. Valérie Carpentier (chargée des sculptures du XVIIe siècle au Louvre) accepte une datation vers 1580-1600. Françoise Perrot pense que la tête, dans son ensemble y compris le cou, est une réfection/addition du XVIe s. rappelant J. Goujon.

Identification du personnage

Vu la qualité de la sculpture et le matériau, il est quasi avéré qu'il s'agisse d'un Bourbon.

Théories les plus probables : Jean Ier ou Charles Ier jeune

En conclusion

Si l'on ignore pour l'heure la provenance exacte du gisant, sa parenté avec celui de Louis II le rattache à un contexte d'affirmation dynastique. Le gisant gothique reprend le modèle des grands ensembles funéraires princiers.

La comparaison avec le gisant de Louis II situé dans la Chapelle-vieille de la prieurale de Souvigny s'est imposée en raison de la proximité géographique et « typologique », à certains détails vestimentaires près (manches boutonnées et non évasées, etc.)

Sculpture de grande qualité et très certainement d'origine princière, rare témoignage des origines de la sculpture bourbonnaise et intrinsèquement lié à l'histoire de Souvigny et de son musée.

Enfin, il est très rare d'avoir une sculpture de cette qualité inachevée, en deux temps (XVe sûr / XVIe (?)) et présentant toutes les étapes de la sculpture. C'est un document extrêmement pédagogique.

Le musée du Louvre, la DRAC ainsi que tous les spécialistes qui ont été interrogés ont montré leur grand intérêt à ce que l'on puisse acquérir ce gisant.

La mise en vente de ce gisant intervient au moment où le Département de l'Allier met en avant le patrimoine des Bourbons et du Bourbonnais, et alors que se décide un programme de travaux d'une ampleur historique sur l'église de Souvigny, la Chapelle-neuve et le tombeau à gisants des derniers ducs. Ne pas pouvoir répondre à la proposition de vente de gré à gré, et risquer de voir le gisant arriver sur le marché de l'art en tant que gisant d'un Bourbon venant de Souvigny, serait non seulement une véritable catastrophe pour le patrimoine bourbonnais, mais aussi, dans ce contexte, une contradiction intenable.

Pour Sophie Jugie du Grand Département du Louvre, le tarif souhaité par le propriétaire est correct au vu de la qualité de l'œuvre. Une sculpture gothique atteint facilement en vente publique 300 à 400 000 € si la qualité est haute, même sans provenance.

Cela reste évidemment, une somme très importante pour les collectivités territoriales, mais qui pourrait être finançable avec le FRAM et le fonds du Patrimoine, si les commissions et tutelles acceptent l'œuvre telle qu'elle est, avec sa part de mystère.

Avis de la commission Scientifique régionale d'acquisition, composée d'une dizaine de conservateurs issus de toute la France : Matthieu Pradels a été entendu par la commission le mercredi 2 juin.

« Je vous informe que la commission scientifique régionale d'acquisition a émis un avis favorable à l'unanimité à l'égard de votre projet d'acquisition. La commission salue la teneur du dossier très argumenté et souhaite une issue favorable à ce projet. »

Il est proposé à l'assemblée :

- D'autoriser le maire à se porter acquéreur de cette œuvre en utilisant les subventions mentionnées dans le plan de financement ci-dessous.

<b>Plan de financement – Gisant gothique</b>			
	<b>Dépenses</b>	<b>Subventions</b>	<b>Montants</b>
Gisant gothique	230 000,00 €	Fonds du patrimoine – ETAT (60%)	138 000,00 €
		FRAM / FRAR – Région (13,9%)	32 000,00 €
		Département (26,1%)	60 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>230 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>230 000,00 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'unanimité sous réserve d'obtenir desdites subventions.

Conseillers en exercice	19
Votants	18
Abstentions	0
Suffrages exprimés	18
POUR	18
CONTRE	0

## Communications diverses :

### M. Barbarin :

Informe du décès de Guy Billiard, ancien garde-champêtre – condoléances et une pensée pour Geneviève, son épouse.

Remerciements pour les subventions communales : Comité des fêtes, coopérative de l'école Commandant Cousteau et de l'association Bourbonnais cyclisme sport organisation.

Remerciements de M. PERIN concernant les travaux de voirie chemin des Courtais.

La commune de Marigny soutient l'amicale des donneurs de sang en leur accordant une subvention.

Désignation d'un référent « Ambroisie » : Clément Guillaumin.

Mise en place d'un P.S.C (projet scientifique et culturel) : M. Paillet, mis à disposition par le Département accompagnera Matthieu Pradels dans cette mission (**orientations et les stratégies du musée.**) ainsi que Mme Thivolle de Moulins Communauté sous le contrôle de la DRAC.

### Mme Méritet :

Représentation de la commune à Charlieu pour l'assemblée générale des sites clunisiens.

### M. Petit :

Bilan rapide des finances de la commune

Réalisation des investissements (reste à réaliser de 2020 et l'avance sur les investissements 2021)

Réalisation de l'emprunt à la date du 23 juin 2021

Maison à pan de bois : l'entreprise retenue pour les travaux de sécurisation est l'entreprise BEAUFILS de Coulandon

Toilettes publiques : le dossier est toujours à l'étude, car la commune doit adapter son projet en fonction des réserves et des prescriptions des bâtiments de France.

Plan de relance bâti et voirie : les travaux sont terminés, nous avons reçu le solde des subventions du Département.

Travaux de l'Eglise prieurale : le dossier avance, l'avenant concernant le marché de maîtrise d'œuvre a été signé. Une réunion est prévue en septembre avec les services du Département.

Monsieur Petit remercie Monsieur le Maire concernant les subventions obtenues par la Région pour les dossiers suivants : Maison à pan de bois, arrosage automatique et pour les travaux sur le bâti.

M. Guillaumin :

Arrosage automatique au stade : Les travaux sont programmés (Travaux et forage) pour la rentrée.

Mme Bidaut :

Mme Séverine Burnol a été nommée directrice de l'Ecole Primaire Cdt Cousteau à compter de septembre - bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Des cours de judo pour les enfants vont être mis en place à la rentrée de septembre à la MJC.

Mme Vagne :

Reconquête du centre bourg : rappel de la réunion du 19 juillet 2021.

Le bâtiment communal 6 Route de Montmarault (ancien centre social) va être partagé entre deux associations : les « restos » du cœur et le club de l'amitié

Deux conventions ont été signées :

- Héritiers d'Henri Delorme pour le fonds « Delorme » (documents sur l'orgue)
- Mme Marie-Pierre VAGNE-LABOULANDINE pour le don des trois tableaux représentant des tracteurs.

Courses hippiques à l'hippodrome de Vichy, Mme Vagne invite toutes les personnes intéressées à participer à cette course programmée le 19 juillet où un trophée sera remis par la commune pour le Prix de Souvigny.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève à la séance à 22 heures 05.